



FEBEG

Fédération Belge des
Entreprises Electriques
et Gazières

FEBEG

RAPPORT ANNUEL 2013

A nouveau une année difficile pour le
secteur de l'énergie

04/06/2014





MEMBRES





FEBEG

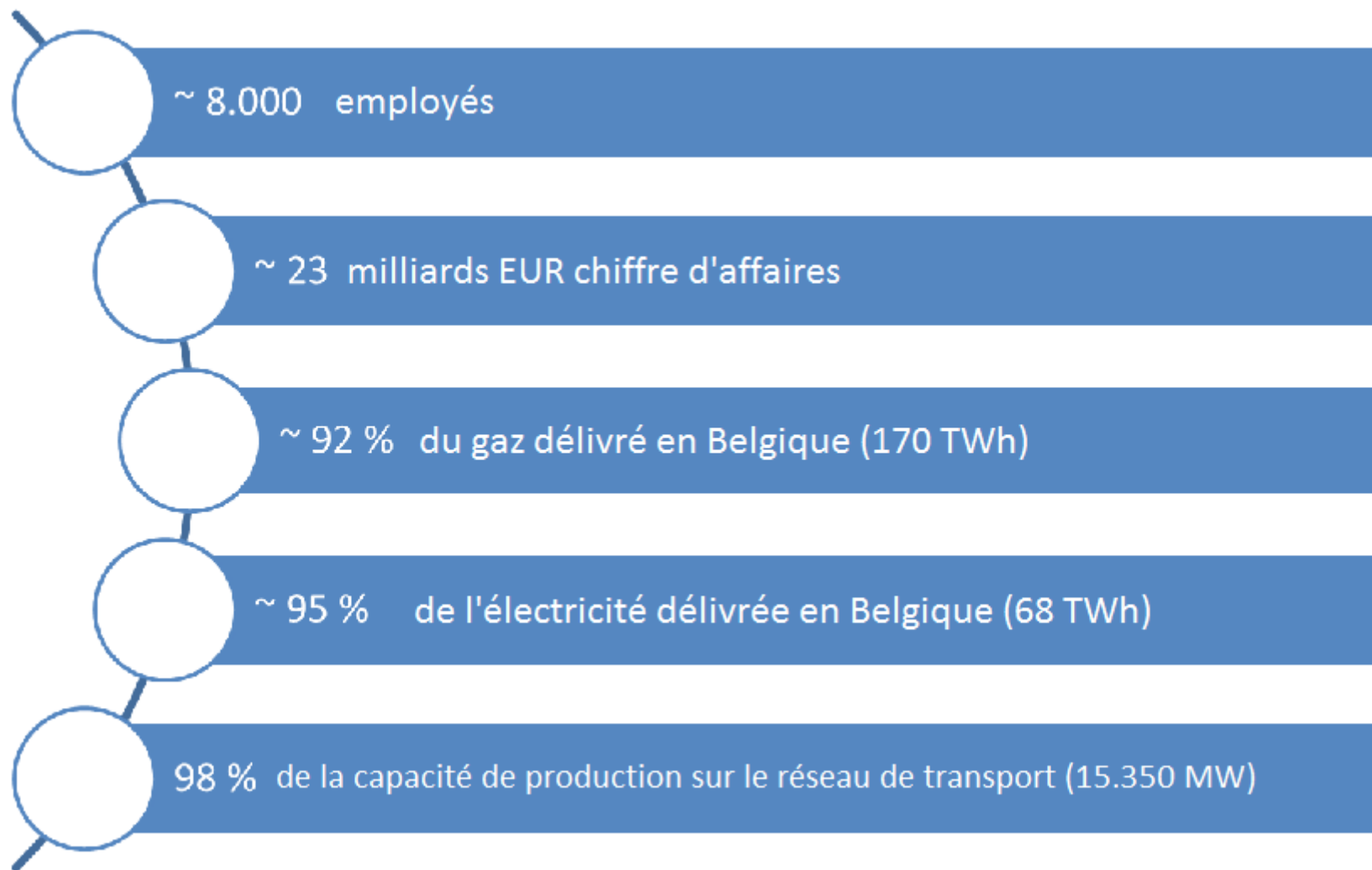




Table des matières

- Chiffres-clés du secteur
 - Electricité
 - Gaz
 - Emploi
 - Environnement
 - Facture d'électricité
 - Législation complexe et fréquemment modifiée
- Les dossiers les plus importants en 2013



Chiffres marquants du secteur en 2013

1. Electricité: baisse de capacité thermique conventionnelle et importation très importante (9,6TWh)
2. Diminution de 45% de la production TGV en 3 ans
3. Consommation de Gaz diminuée de 1,3%. Forte baisse dans l'industrie et les centrales au gaz.
4. L'emploi a baissé de 5% en 2 ans
5. Facture d'électricité parmi les plus chères en Europe, malgré une diminution de la composante énergie

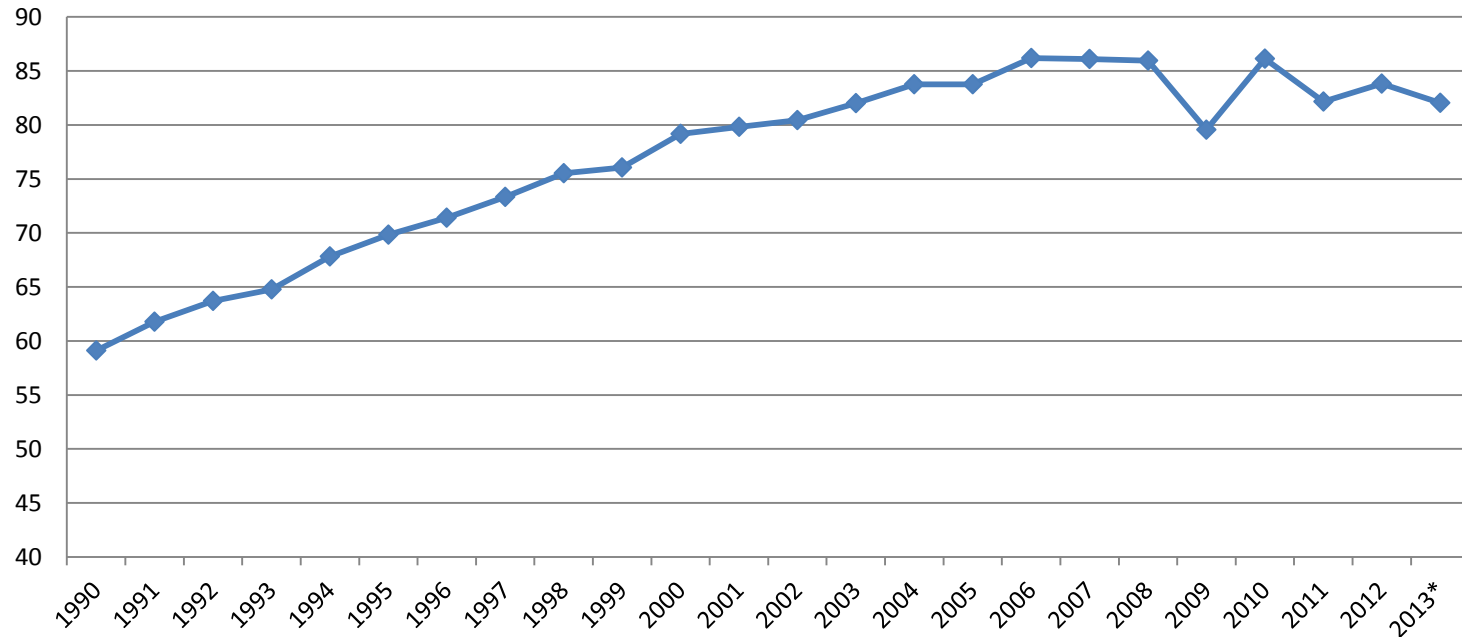


CHIFFRES-CLES DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE



Consommation d'électricité en légère baisse en 2013

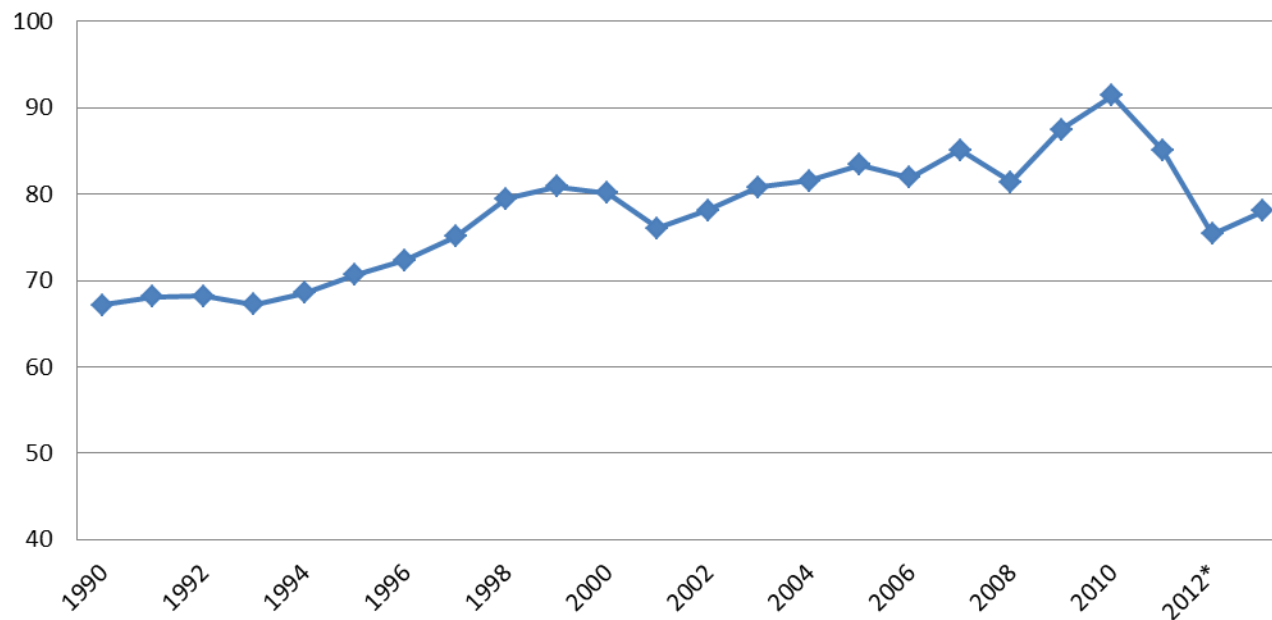
Total calculated electricity consumption in Belgium (TWh) 1990-2013





Légère augmentation de la production d'électricité en 2013 par rapport au niveau de 2012

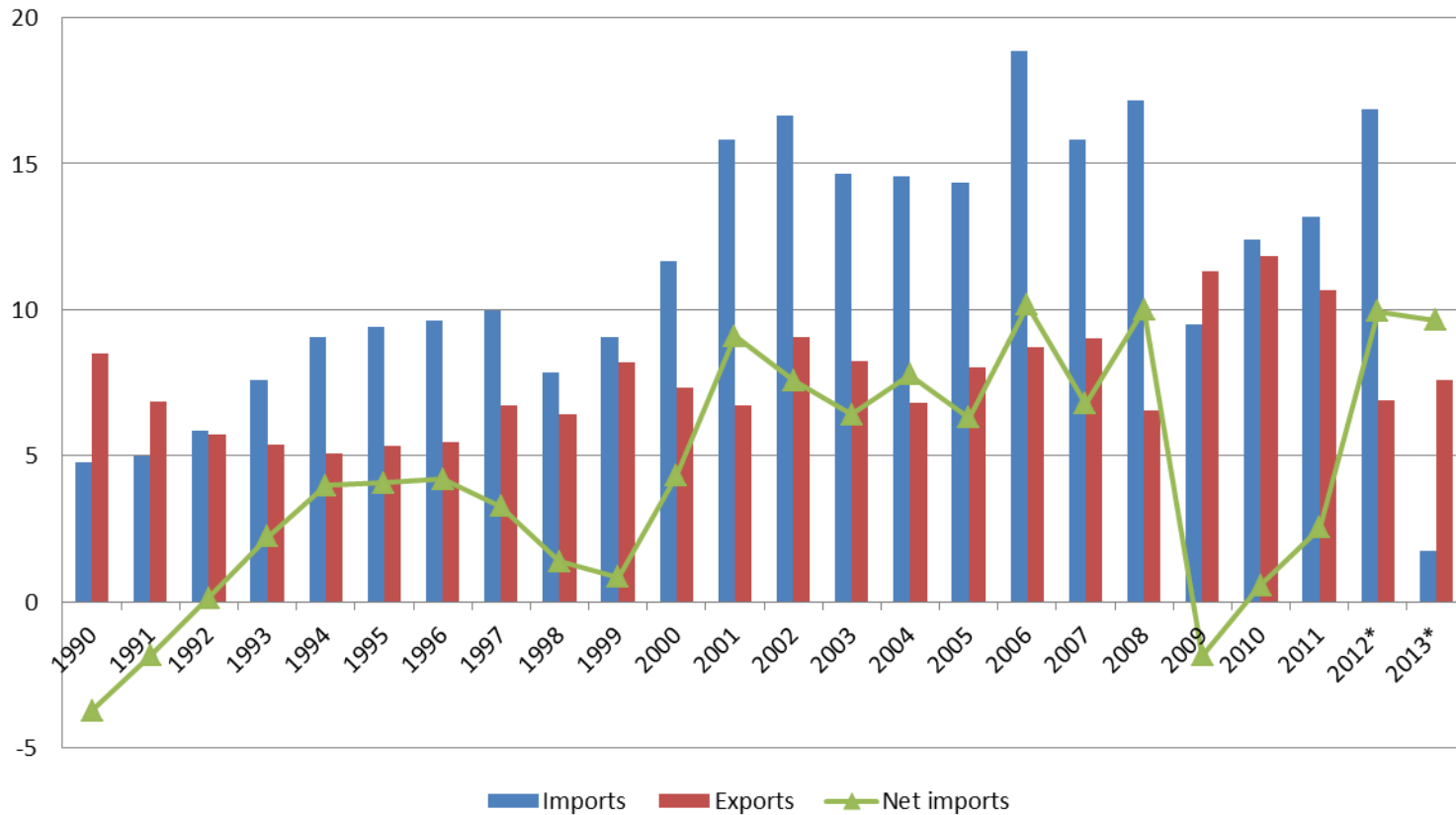
Total net electricity production in Belgium (TWh) 1990-2013





Importation nette très importante pour la deuxième année consécutive

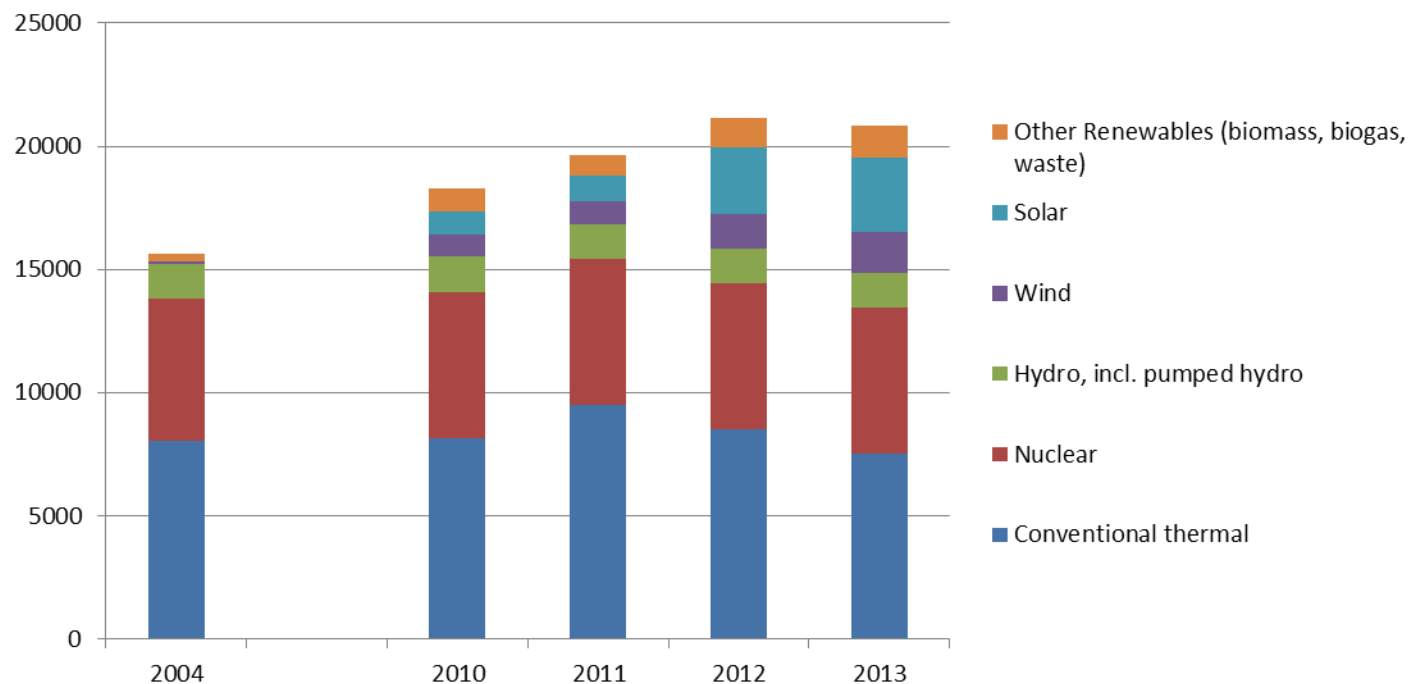
Total imports, total exports and total net imports in Belgium (TWh)





Baisse de capacité thermique conventionnelle en 2013 $\approx$ progression éoliennes + PV

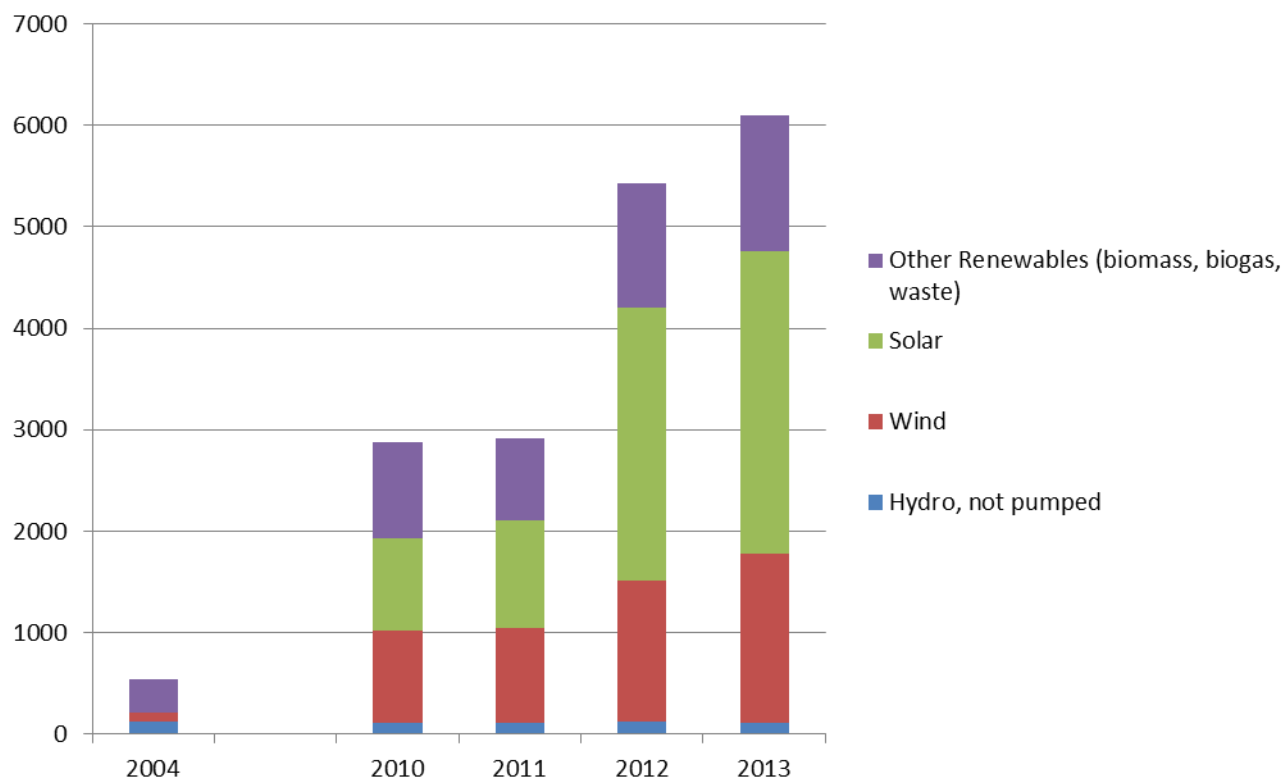
Total net installed capacity in Belgium by production technology (MW)





Part de la capacité SER installée de plus en plus importante

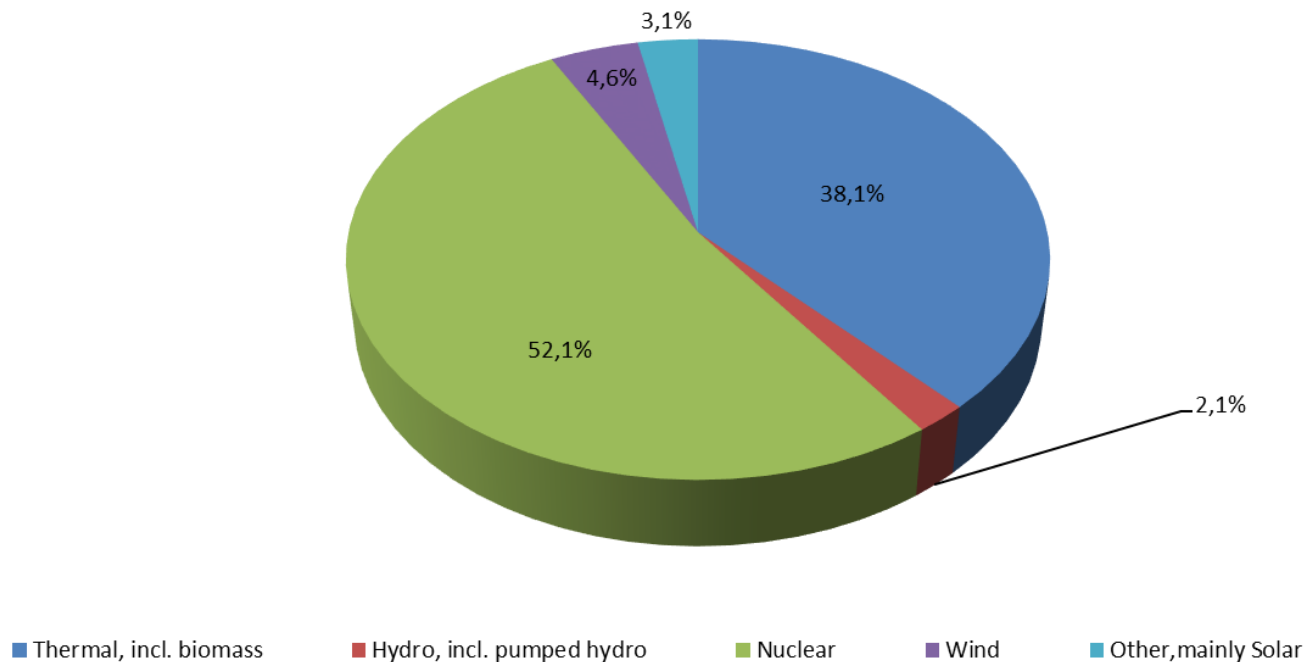
Total net installed RES capacity in Belgium (MW)





Production d'électricité en Belgique: la majeure partie est nucléaire et thermique

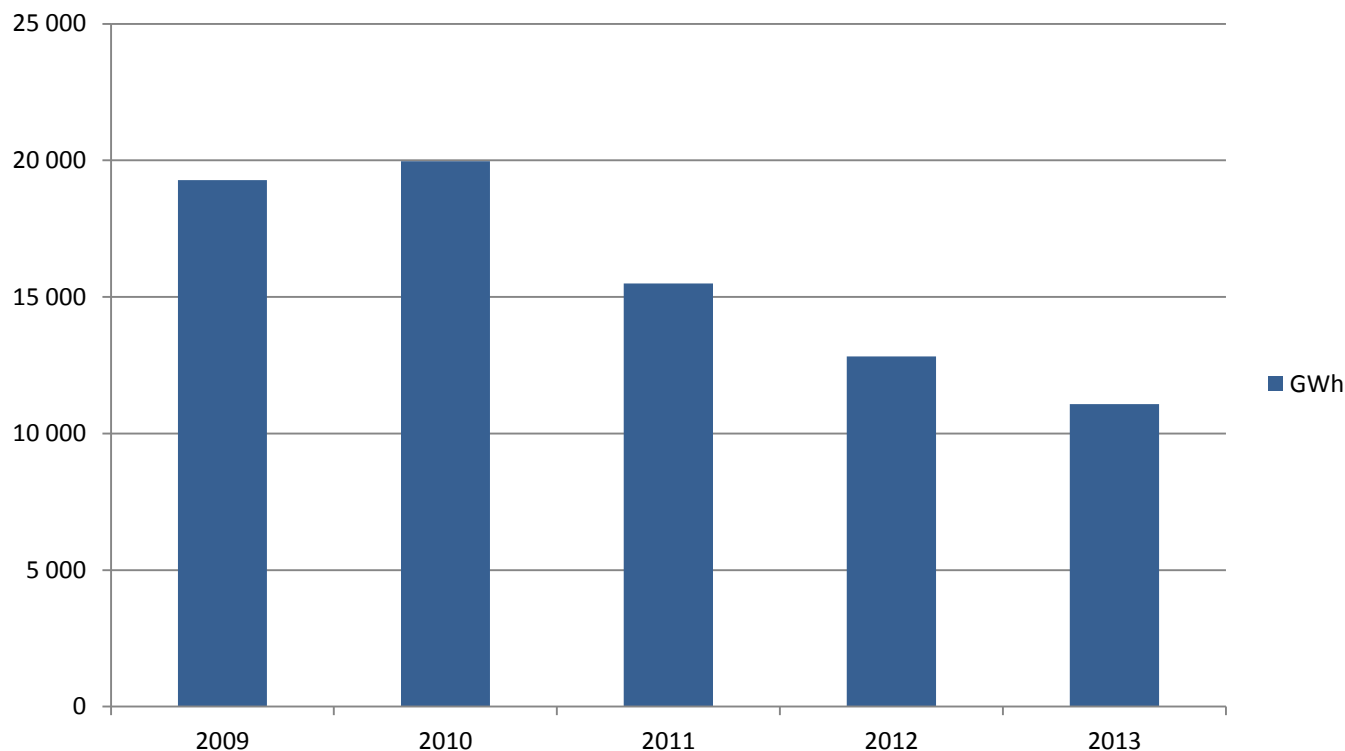
Total net electricity production in Belgium by production technology 2013
(MWh)





Production TGV a baissé de 45% en trois ans

CCGT: production GWh



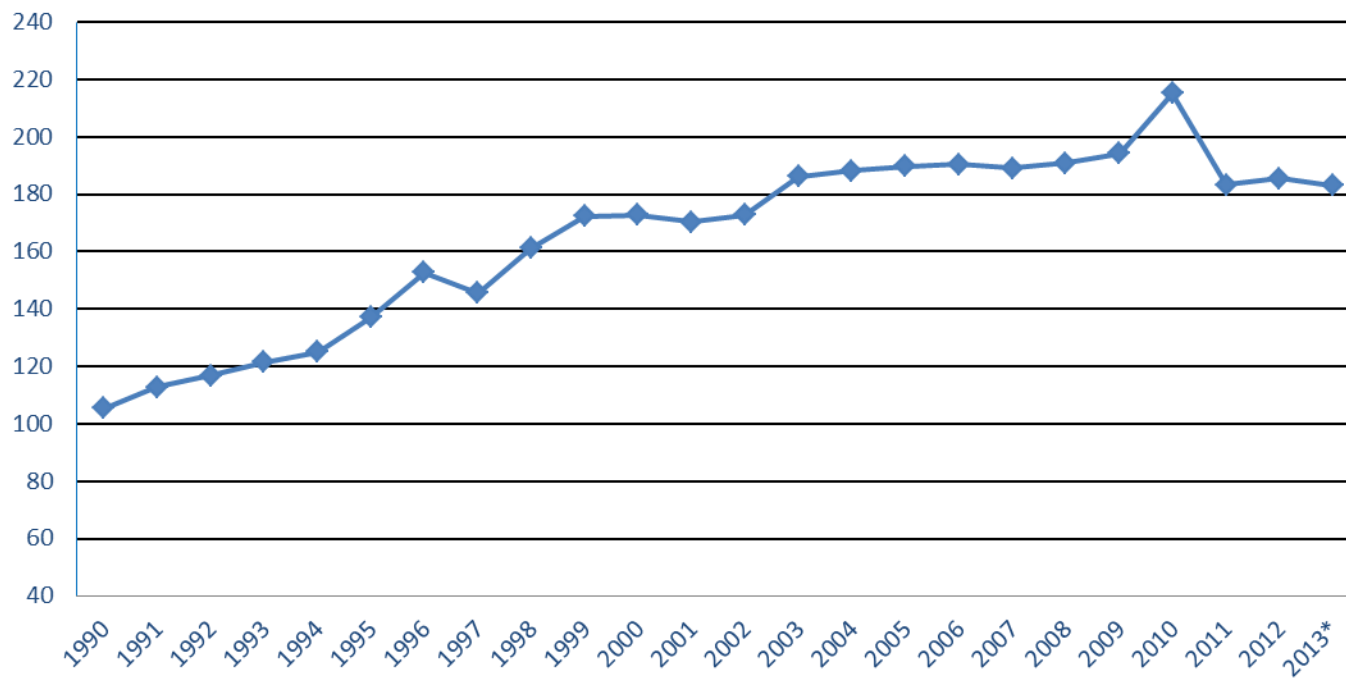


CHIFFRES-CLES DU SECTEUR DU GAZ



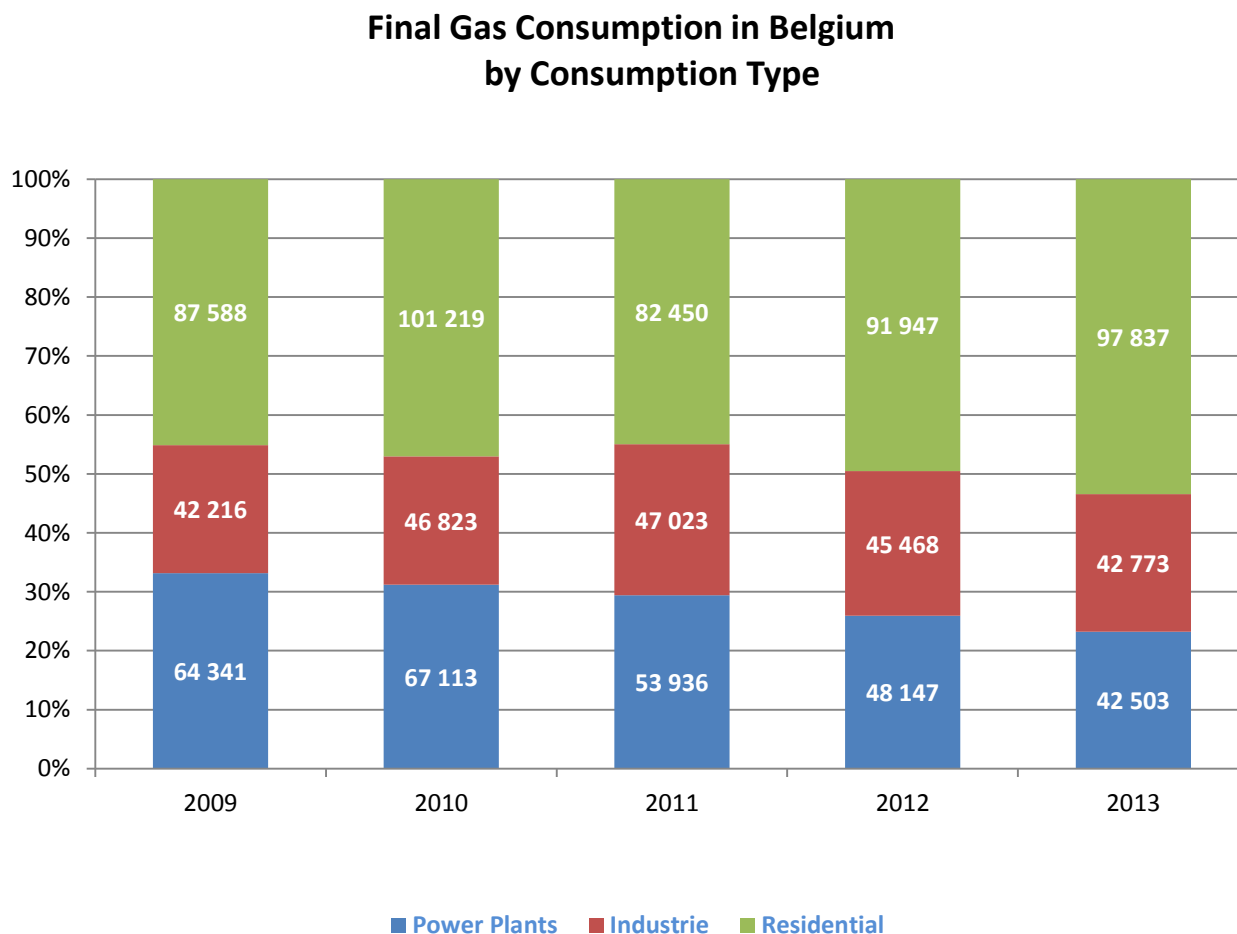
Légère baisse de la demande nationale de gaz naturel (-1,3%)

Gross inland consumption of natural gas in Belgium (TWh - GCV)





Poursuite de la diminution de la consommation de gaz naturel des centrales électriques (11%) et de l'industrie (6,5%)

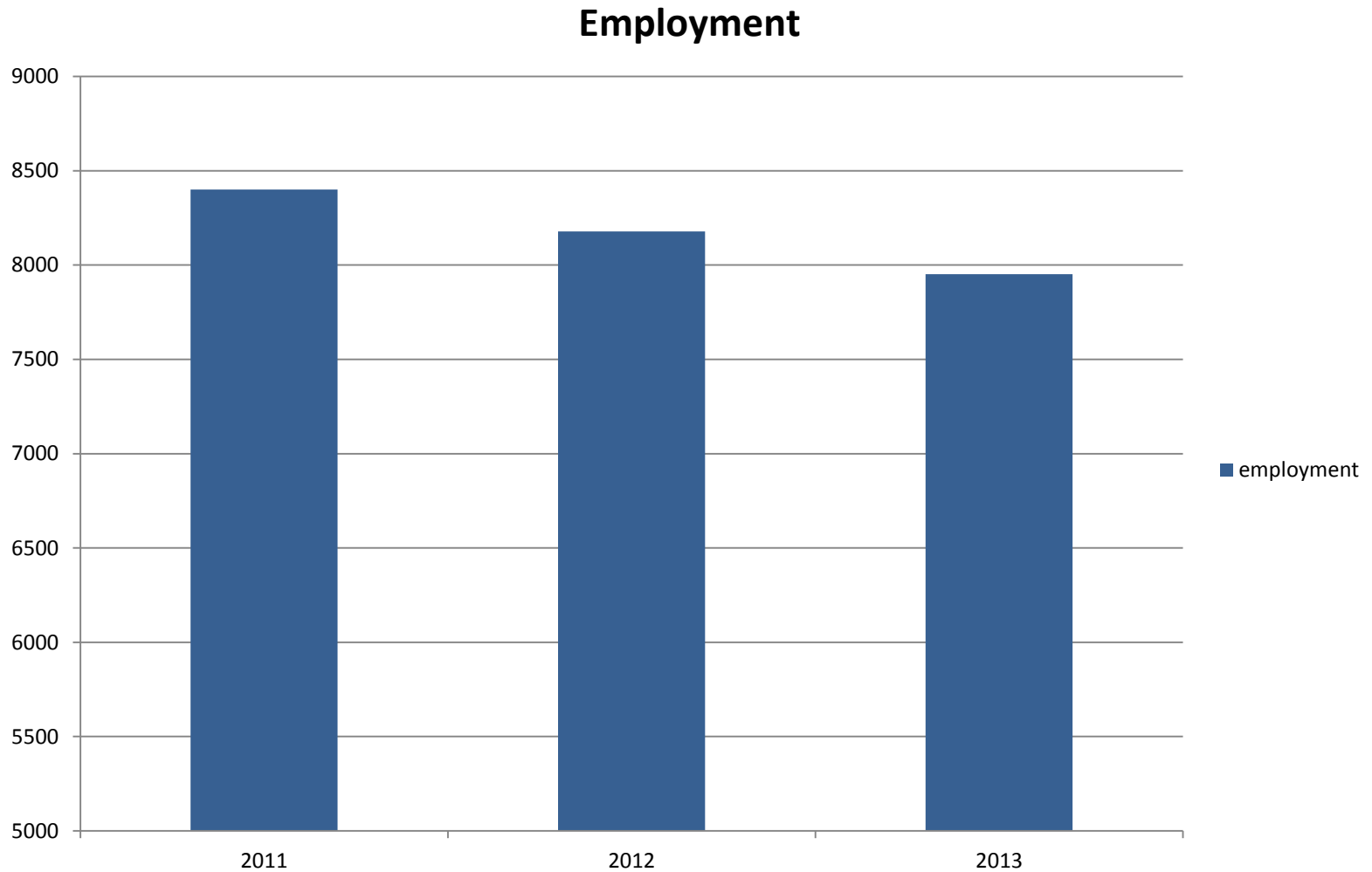




EMPLOI



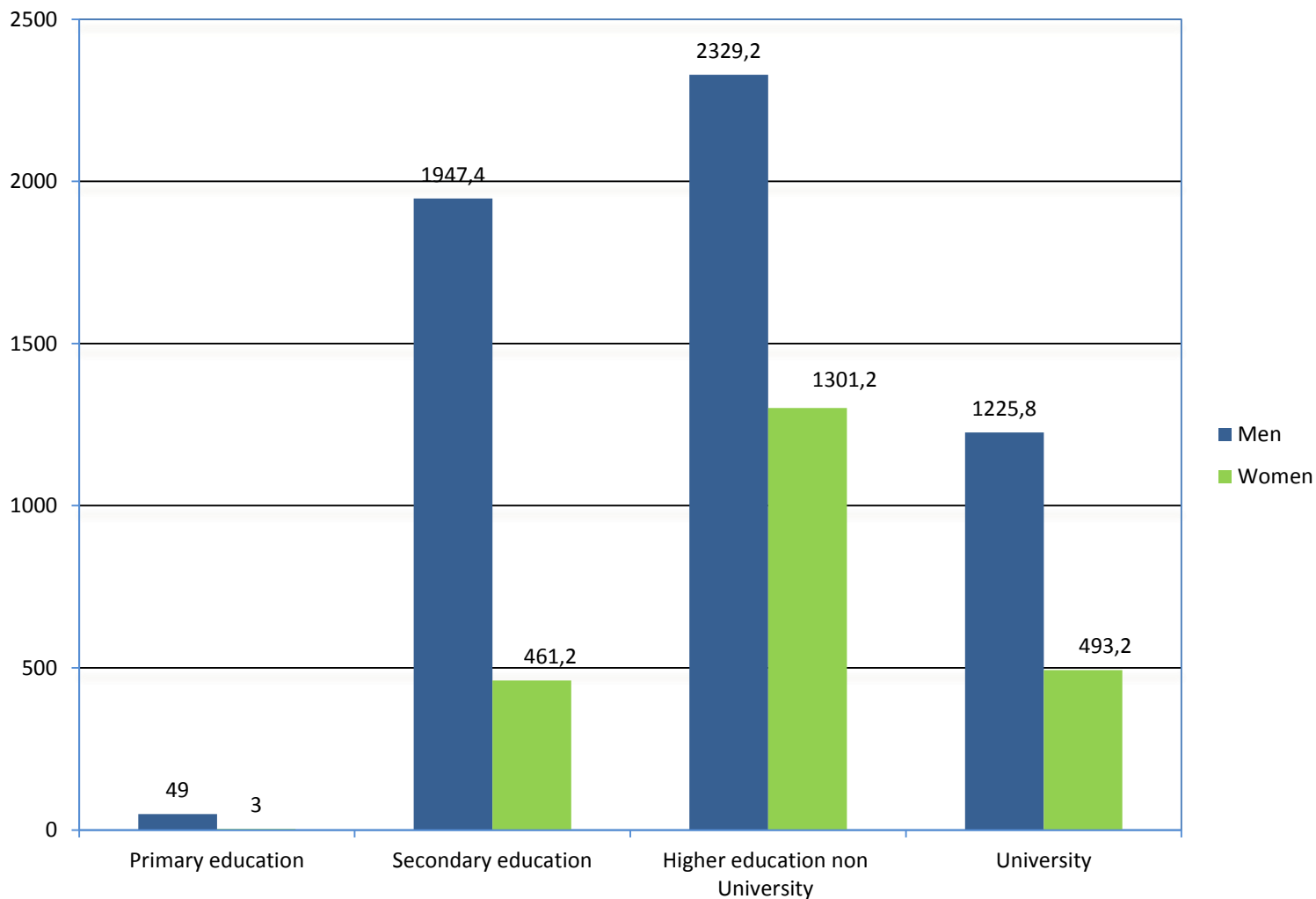
L'emploi a chuté de 5% en 2 ans





28% de femmes dans le secteur

number of employees





Le secteur continue d'investir dans la formation

- 4,28% de la masse salariale est investie dans la formation du personnel
- L'objectif pour toutes les entreprises belges est de 1,9%

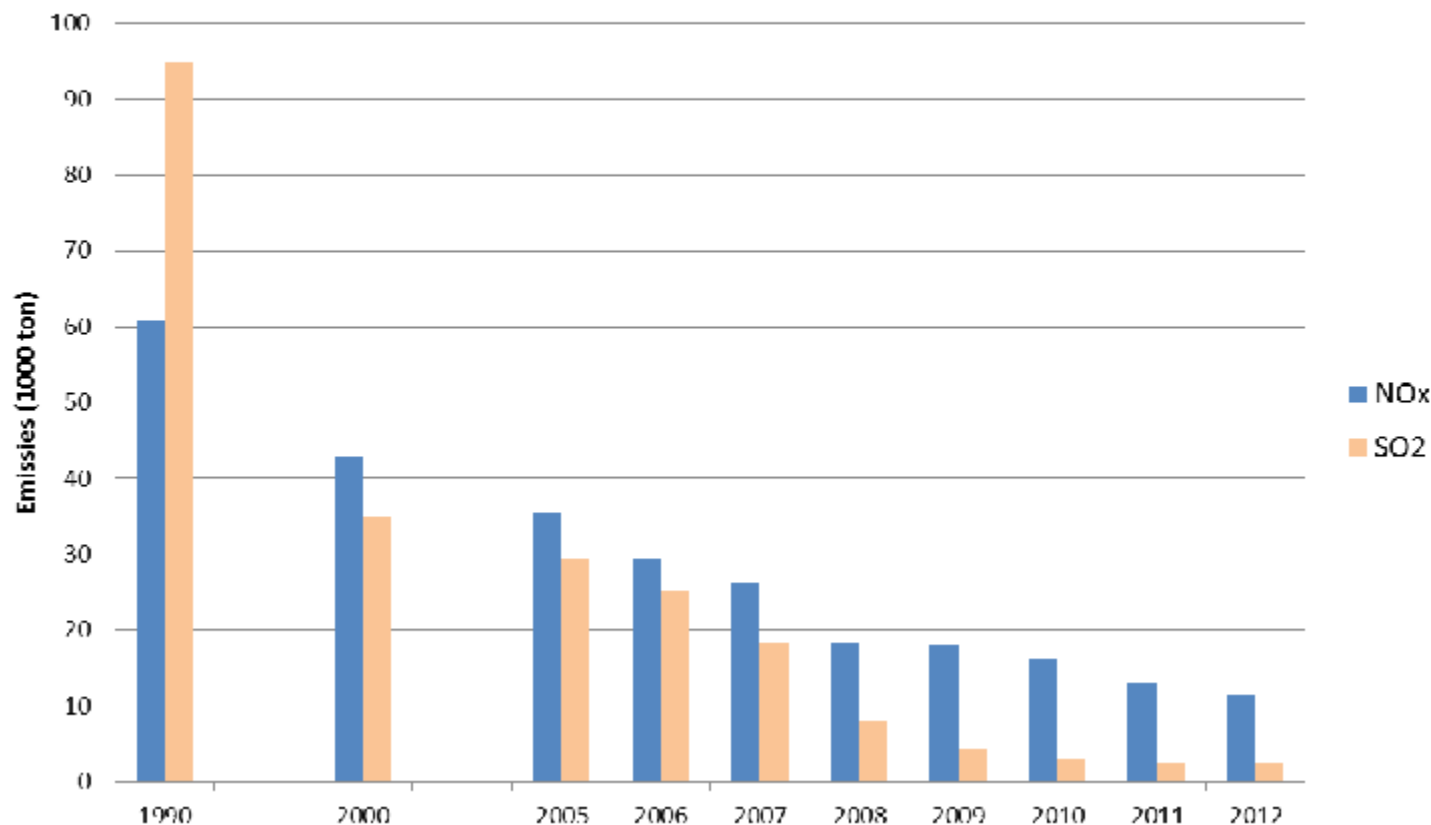


CHIFFRES-CLES DU SECTEUR ENVIRONNEMENT



Emissions acidifiantes toujours en diminution

Emissions NO_x et SO₂ du secteur énergétique belge (installations > 50MWth)



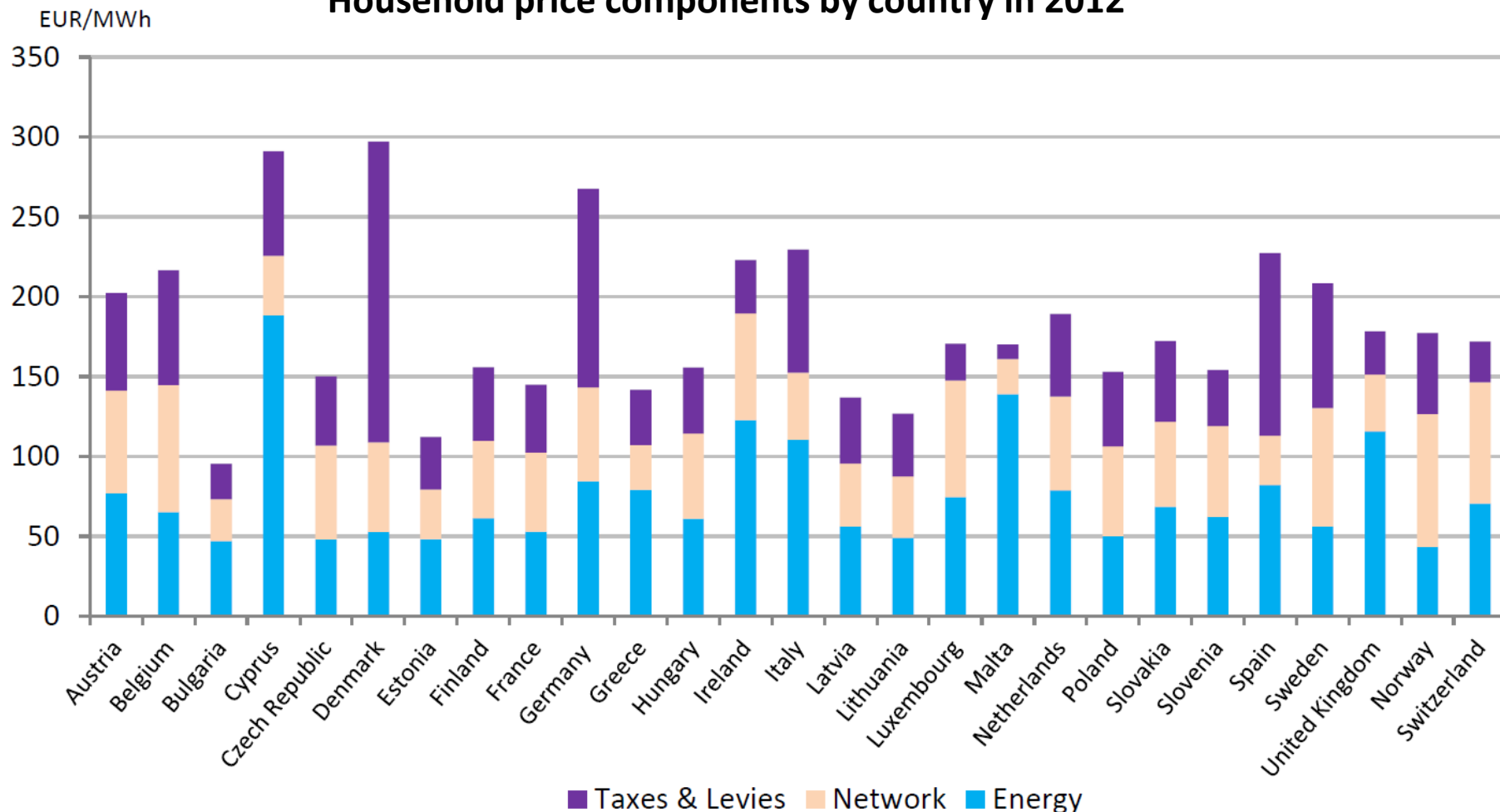


PRIX POUR LE CONSOMMATEUR FINAL



Ménages: composante énergétique moyenne dans les pays voisins – facture finale parmi les plus élevées d'Europe

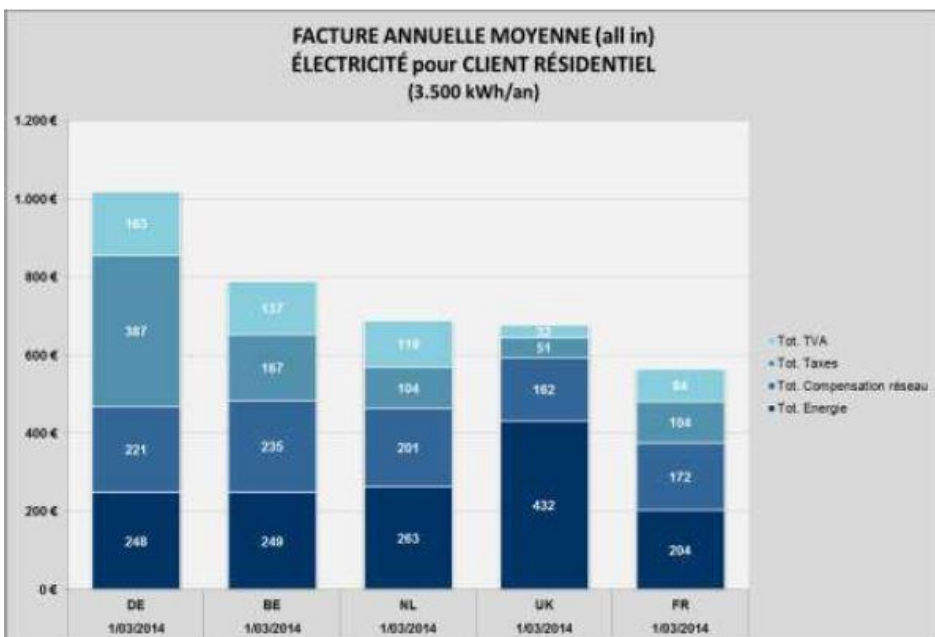
Household price components by country in 2012



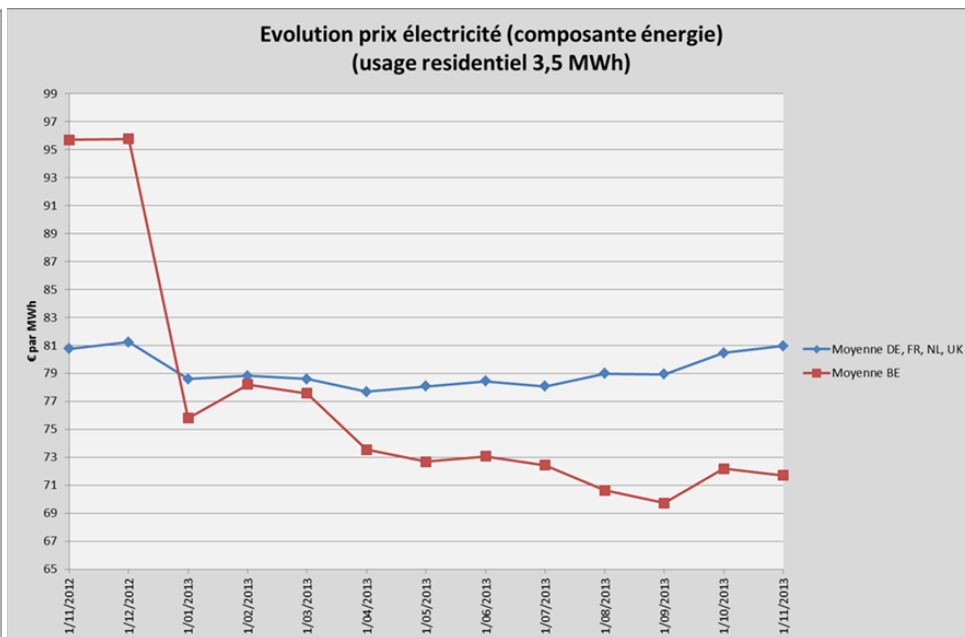
Eurelectric



FACTURE D'ÉLECTRICITÉ PARMIS LES PLUS ÉLEVÉES D'EUROPE



Source - CREG

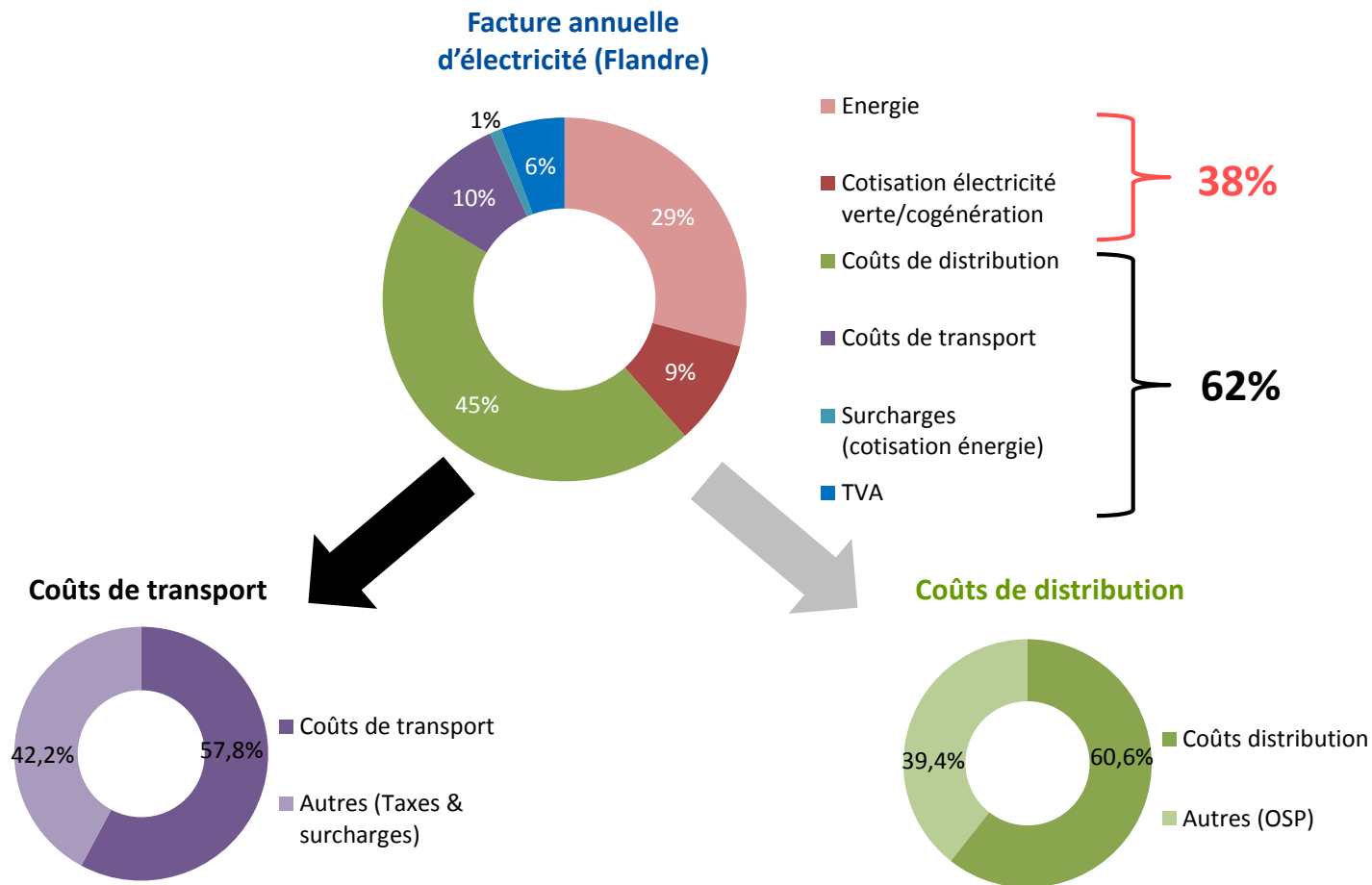


Source - CREG

Facture annuelle d'électricité parmi les plus élevées d'Europe
alors que le prix de l'énergie baisse en Belgique



COMPOSANTE ÉNERGIE, À PEINE 38%



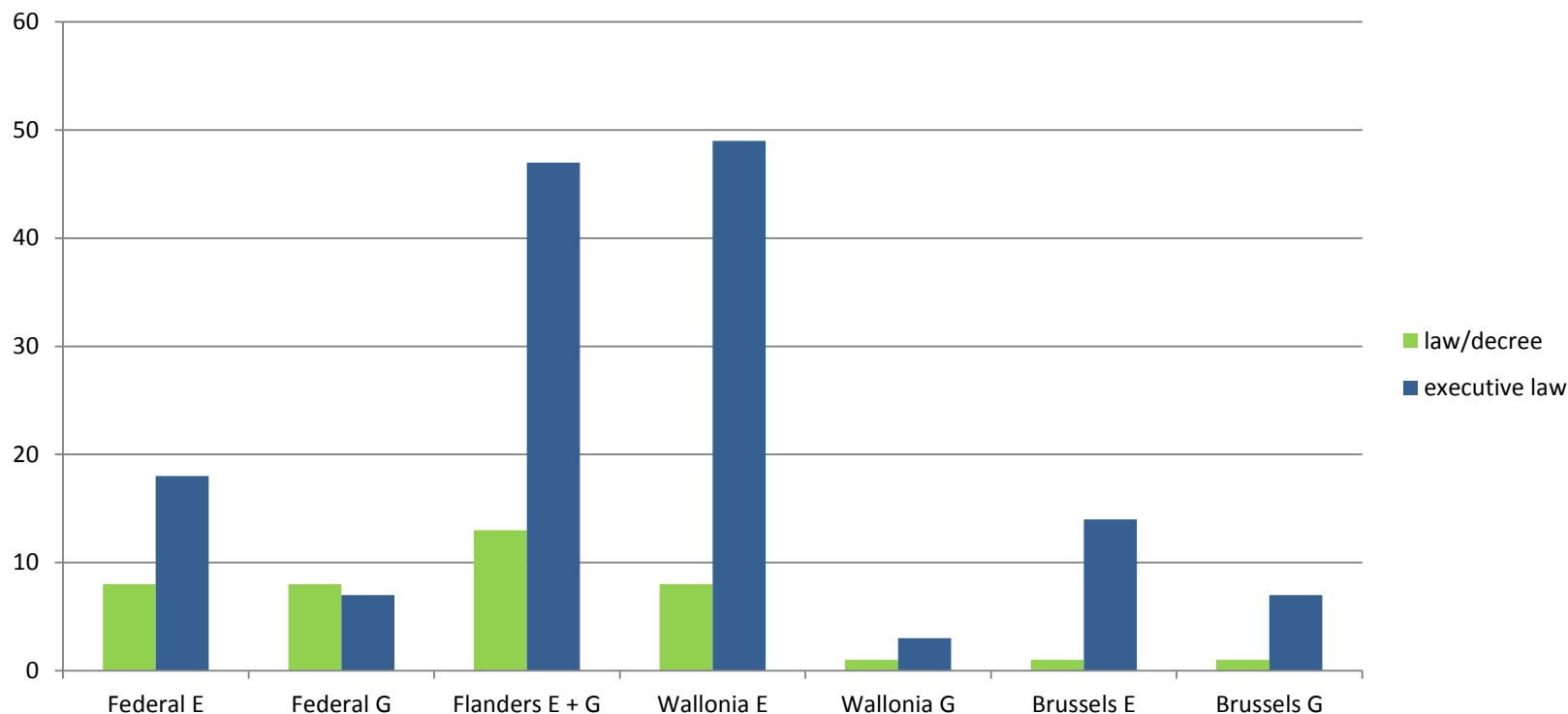
La composante non-énergie de la facture d'électricité s'élève à 62%, alors que la composante énergie diminue à 38%



LEGISLATION COMPLEXE ET FREQUEMMENT MODIFIEE



185 modifications de la réglementation depuis 2012



sans compter: les décisions tarifaires des régulateurs, la Charte 'Décrochez une réponse', l'accord de la consommation, les outils de comparaison des prix,...



LES DOSSIERS LES PLUS IMPORTANTES EN 2013



Réalisations 2013

1. Diminution du handicap concurrentiel grâce à la suppression de la cotisation fédérale pour le gaz et à la réduction des tarifs d'injection pour les centrales au gaz
2. Elaboration de la réserve stratégique
3. Développement du bulletin board pour le marché secondaire
4. Amélioration de la qualité des sites internet de comparaison des prix
5. Révision réaliste de l'accord de consommation
6. Prises de positions actives dans le cadre de la révision des CV et de la TPSF en Région wallonne.



PLAN 'WATHELET' (27.06.2012)

Défis

- Sécurité d'approvisionnement: déficit de 2.000 MW en 2017
- Flexibilité: risque de surproduction jusqu'à 3.000 MW

Plan à court terme

- Prolongation de 10 ans d'une unité nucléaire qui sera mise à la disposition du marché
- Fixation d'un calendrier définitif de sortie du nucléaire
- Encadrement de la fermeture des centrales électriques
- Appel d'offre pour de nouvelles centrales au gaz

Vision à long terme

- Développement d'interconnexions
- Gestion de la demande et du stockage
- Intégration de l'énergie renouvelable
- Meilleure gestion des services auxiliaires
- Contrôle permanent de la sécurité d'approvisionnement
- Simplification des procédures administratives



5 RECOMMANDATIONS DE LA FEBEG

(24.01.2013)

Investir dans le développement d'une vision à long terme

Rétablir le *level playing field* avec les pays voisins

Si nécessaire, mettre en place une réserve stratégique

Améliorer le fonctionnement du marché de gros

Si des actions supplémentaires devaient s'avérer nécessaires, alors prendre des mesures non discriminatoires et qui ne perturbent pas le marché

Le Plan 'Wathelet' fait gagner du temps, mais n'est pas une solution définitive!



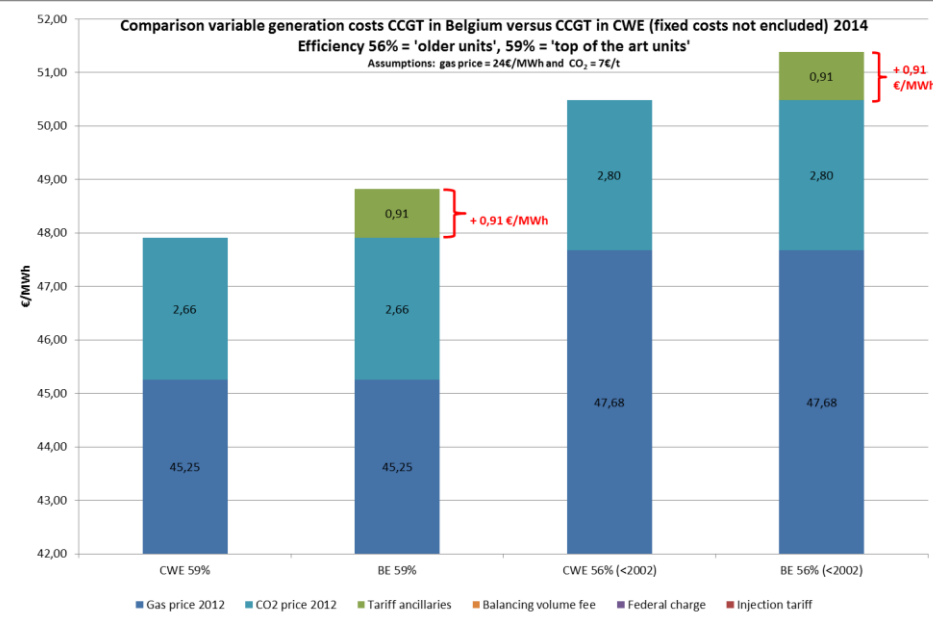
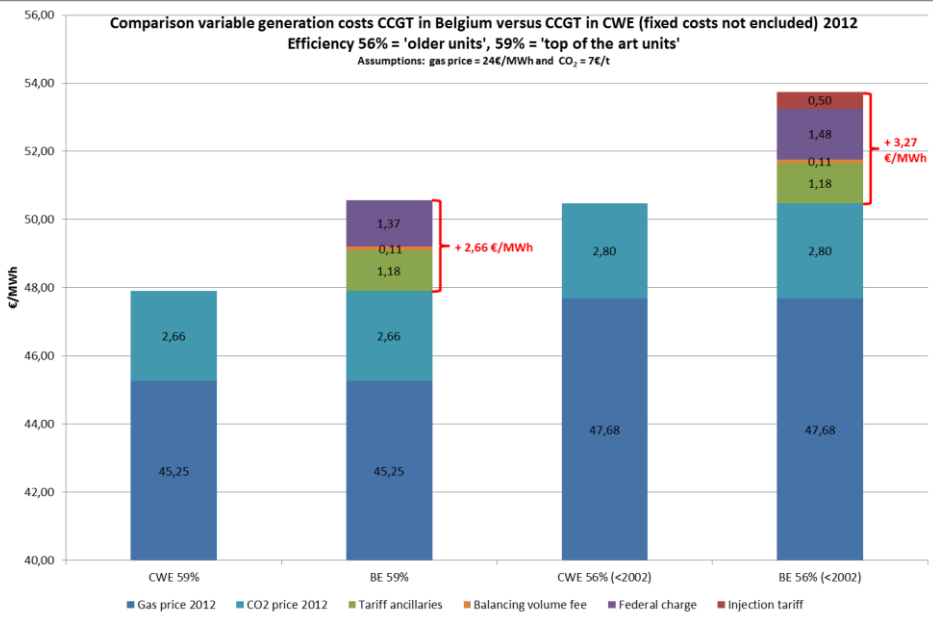
LEVEL PLAYING FIELD

Coûts

- Tarifs de transmission (tarif d'injection, tarif des services auxiliaires, ...)
- Cotisation fédérale et surtaxe clients protégés
- Tarifs de transport du gaz
- ...

Recettes

- Services auxiliaires
- ...





APPEL D'OFFRE POUR DES NOUVELLES CENTRALES

Etat de la question

- Appel d'offre pour des nouvelles centrales au gaz à hauteur de 800 MW
- Aide sous forme de 'contract for difference' (CfD)
- Appel d'offre a été publié le 10.01.2014 (erratum le 22.01.2014)
- Echéance le 22.07.2014 à 18.00 heures

Opinion de la FEBEG (27.02.2014)

- Discrimination entre les installations existantes et les nouvelles
- Perturbant le marché et contreproductif

Insécurité juridique (procès) et économique (détérioration des conditions de marché)!



RESERVE STRATEGIQUE

Période	Volume (production + demande)
Hiver 2014-2015	0 - 800 MW
Hiver 2015-2016	1.200 – 2.200 MW
Hiver 2016-2017	1.300 – 2.300 MW

Option d'augmenter le volume si deux réacteurs nucléaires (Doel 3/Tihange 2) ne sont pas à nouveau disponibles

Période	Appel d'offre et implémentation	Règles de fonctionnement	Volumes
Mars/avril	Consultation au sujet de l'appel d'offre et de l'implémentation par Elia (3/3-25/04)	Projet de règles de fonctionnement par Elia (3/3-25/04)	Analyse par Elia (20/03), avis de l'administration (3/04) et décision du ministre (13/04)
Mai	Appel aux candidats par Elia (5/05-2/06)	Analyse et approbation par la CREG (24/04-6/06)	
28/05/2014 Juin	Appel d'offre par Elia (9/06-4/07)		Consultation par la CREG
Juillet	Sélection et rédaction du rapport par Elia (7/07-25/07)	Timing critique	
Août	Avis de la CREG (28/07-31/08)		Risque que volume et prix soient imposés par Arrêté ministériel
Septembre/octobre	Implémentation (1/09-31/10)		

L'implémentation de la réserve stratégique pour le 1.11.2014 est un défi opérationnel pour tous ceux qui sont concernés!



SERVICES AUXILIAIRES

Objectif de la FEBEG ...

- Rémunération conforme au marché, des services fournis par les centrales en vue de maintenir l'équilibre et la stabilité du réseau
- Eviter que les volumes et les prix des services auxiliaires soient imposés par AR

... en évoluant vers des achats R1 et R2 à court terme

- Un délai plus court entre l'offre, la décision et la fourniture des services auxiliaires fait baisser la prime de risque
- Une durée de contrat plus courte permet la participation de plus de petites entreprises, ce qui augmente la concurrence et la liquidité

Dès 2014, de 20 à 30 % des volumes R1 et R2 achetés par Elia le sont au moyen de contrats à court terme



FACILITER LE MARCHÉ SECONDAIRE



Reserve Capacity Bulletin Board

Hi, Test-Dirk Log out

Messages Authorized Users

Messages

✓ Message #083 has been updated.

Add Message

ID & Participant	Volume & Price	Delivery period	Products
#R106 Participant3	⇄ 50 MW € 50.00 /MW/h	📅 1 Jan 2014 - 31 Mar 2014	R3
#O98 Participant 1	⇄ 100 MW € 65.00 /MW/h ✓ Negotiable	📅 1 Jan 2014 - 31 Mar 2014	R2 down R2 up
#O83 Yours Edit	⇄ 100 MW € 60.00 /MW/h ✓ Negotiable	📅 1 Jan 2014 - 31 Mar 2014	R3

Reserve Capacity Bulletin Board Copyright – Disclaimer – Contact

En collaboration avec BELPEX, la FEBEG a développé un 'bulletin board' pour les capacités de réserve sur lequel les parties du marché peuvent publier leurs intentions d'achat ou de vente



MODELE DE TRANSPORT DE FLUXYS

Le modèle de transport est entré en vigueur le 1.10.2012

Evaluation et adaptations en 2013

- Balancing et plateforme de données électroniques
- Allocation des capacité aux domestic exit points
- Implémentation des Network Code 'Capacity Allocation Mechanisms' et des 'Congestion Management Procedures'

Propositions de la FEBEG pour continuer l'amélioration

- Réservations à court terme de capacités, en particulier pour les centrales électriques
- Possibilité de réarranger les capacités



Charte de bonnes pratiques pour les sites web de comparaison des prix

- Objectif
 - Sites de comparaison de prix indépendants, fiables et corrects (initiative de la CREG)
- Engagement de la FEBEG
 - La FEBEG a contribué activement à
 - la méthode de calcul standardisée et uniforme sur base des meilleures données disponibles
 - accroître la transparence grâce à une meilleure possibilité de comparaison des produits
 - la meilleure estimation possible de la facture



Charte de bonnes pratiques pour les sites web de comparaison des prix

- Statut
- Le 15.7.2013, les membres de la FEBEG ont signé l'accord global concernant une méthode standardisée et uniforme de calcul et de comparaison des prix (annexe à la Charte)



FEBEG satisfaite de la méthode de calcul standardisée et uniforme!



Révision de l'Accord de la consommation

- Objectif
 - Meilleure protection du consommateur et meilleur fonctionnement du marché (à l'initiative des ministres J. Vande Lanotte et M. Wathelet)
- Engagement de la FEBEG
 - Communication transparente des prix, produits et services
 - Règles du jeu claires pour le consommateur
 - Poursuite de l'affinement des simulateurs de tarifs
 - Communication annuelle au client de la formule tarifaire la plus avantageuse
 - Application du produit équivalent le meilleur marché en cas de renouvellement de contrats
 - Possibilité de ne pas domicilier les factures finales
 - Suppression de l'indemnité de rupture en cas de switch
 - ...



Révision de l'Accord de la consommation

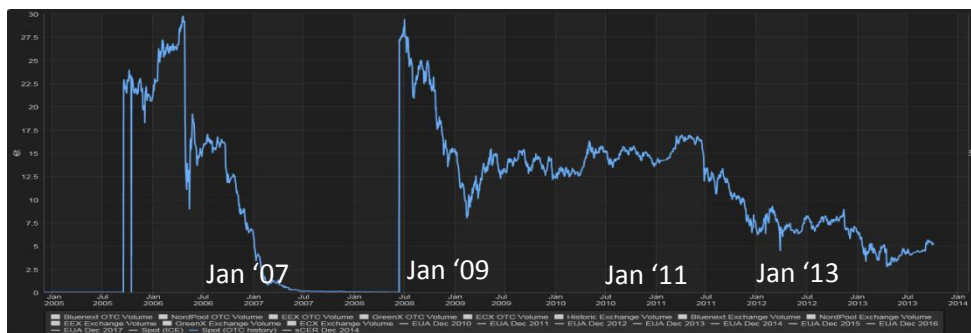
- Statut
- En signant cet accord le 16.10.2013, les fournisseurs réitèrent leur engagement à oeuvrer pour la facilité du consommateur et pour améliorer la transparence





Politique climatique de l'UE

- Objectif: à cause du faible prix du CO₂, l' ETS perd sa fonction comme signal d'investissement en produits à faible teneur en carbone – Une action de l'UE est nécessaire



Un prix du CO₂
d'environ
5€/tonne... est-il
suffisant?

– FEBEG:

- Affirme clairement que l'ETS doit être l'instrument le plus important de la politique climatique; également pour SER et l'efficacité énergétique. Un prix du CO₂ plus élevé (à long terme) est nécessaire;
- Fait passer ce message dans divers forums (organisations patronales, administrations, commissions consultatives,...) La position de la FEBEG – qui soutient la vision des autorités belges - a été clairement respectée, notamment par les positions de la FEB
- Soutient explicitement la proposition de *backloading*; la FEBEG a envoyé des courriers aux parlementaires belges de l'UE et aux représentants de la Belgique au Conseil
- A fourni des éléments à la consultation relative aux options pour améliorer l'ETS



Révision du système flamand de soutien aux SER

- Objectif: la révision du système flamand de soutien aux SER doit être mise en pratique
- FEBEG:
 - A rédigé des propositions d'amendement pour le décret Energie et pour l'arrêté;
 - A critiqué les valeurs proposées pour “les Pointes non rentables” et les facteurs de banding;
 - A réagi aux projets de documents “objectifs pour l'énergie verte en 2020”, “évolution de quotas” et fourni des éléments de réponse à l'avis SERV relatif au décret et arrêté Energie
 - Elle est également intervenu lors de la consultation concernant la communication de la VREG à propos de l'application pratique du décret et de l'arrêté Energie;
 - A participé aux réflexions sur l'attribution flexible de certificats d'électricité verte;



Révision du système flamand de soutien aux SER

- Etat de la question:
 - L'évaluation périodique des facteurs de banding ainsi que la fixation de nouveaux FB deviennent du domaine de la routine – La FEBEG réagit toujours,
 - Le coût du système des certificats commence à peser

le GT producteurs se penche sur une réforme à moyen terme des systèmes de soutien (réflexion proactive pour un système de soutien future proof)



Tarification progressive et solidaire

- Objectif : octroi d'une allocation de kWh gratuits modulée selon la composition du ménage et le statut protégé ou non du client (400 à 800kWh). Cette allocation est ensuite répercutée en tant qu'OSP dans les tarifs des GRD, de manière à rendre progressif le prix de l'électricité.
- Réalisations FEBEG :
 - Opposition FEBEG sur le fond et la justification (URE et social) de la mesure;
 - Opposition FEBEG sur la complexité de la mise en application pratique de la mesure;
 - Défense de la position FEBEG auprès des Cabinets du Gouvernement wallon et de la CWaPE;
 - Consultations sur les premières versions de texte légal;
 - Envoi de positions sectorielles GRD-FEBEG;
 - Estimation FEBEG sur les coûts d'implémentation et d'application de la mesure.

Ces différentes réalisations ont permis de repousser l'adoption finale de la mesure par le Gouvernement wallon, d'obtenir une contribution pour les coûts administratifs et de gestion et de légèrement améliorer la mise en pratique de la mesure.



Révision mécanisme CV en RW

- **Objectif** : Revoir le mécanisme de certificats verts en Région wallonne en vue :
 - d'améliorer l'efficacité et le coût du mécanisme;
 - de fixer un niveau de soutien adéquat aux différentes filières d'électricité;
- **Défense de la position FEBEG auprès de très nombreux stakeholders:**
 - opposition à l'introduction d'un double quota;
 - opposition à la fixation de sous-objectifs contraignants par filière;
 - maintien d'un objectif général unique avec des sous-objectifs par filière indicatifs et monitorés;
 - nécessité de garantir une rentabilité équitable aux investisseurs (IRR 9-13% selon la filière);
 - suppression de toute taxe sur les mâts éoliens.



FINS de carrière

- Objectif : adapter le régime des fins de carrière dans le secteur aux nouvelles dispositions légales qui augmentent les conditions d'âge et de carrière du départ en pension légale anticipée, de manière à apaiser les tensions qui bloquaient les négociations de programmation sociale.
- **Réalisations :**
 - **Déclaration paritaire en matière de départs anticipé "57-59 ans" des travailleurs ACT :** possibilité de départ de 1 à 3 ans avant l'âge de la pension légale anticipée moyennant le respect de certaines conditions
 - Poursuite des **réflexions sur la problématique globale des fins de carrière** pour tous les travailleurs du secteur

Ces deux réalisations ont permis de **débloquer les négociations** en matière de programmation sociale 2013 - 2014



Programmation sociale 2013 -2014

- Objectif : conclure un accord de programmation sociale qui s'inscrive dans le cadre de la “norme zéro” (= coût neutre pour l'employeur) décidée par le gouvernement fédéral
- Réalisation : négociations ayant abouti à la conclusion d'un protocole d'accord (03.04.2014) contenant un nombre limité de mesures qui ont un coût relativement neutre pour l'employeur :
 - Optimisation fiscale de la **prime de jubilé**
 - Amélioration du système de **pension complémentaire**
 - Extension du **crédit-temps motivé** et des “**emplois de fin de carrière**”
 - Adaptation des limites en matière d'**heures supplémentaires** conformément aux nouvelles dispositions légales



CONTACT

Marc Van den Bosch

Marc.vandenbosch@febeg.be

0032-500 85 80

www.febeg.be